NATIONS UNIES

CONSEIL DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/8001*
20 juin 1967
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquième session extraordinaire d'urgence
Point 5 de l'ordre du jour

LETTRE DATEE DU 13 JUIN 1967 DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE L'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES (A/6717)

Note du Secrétaire général présentant un rapport du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

En raison du vaste intérêt suscité par les problèmes d'ordre humanitaire qu'ont fait surgir les récentes hostilités dans le Proche-Orient, le Secrétaire général présente aux membres de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité le rapport suivant émanant du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient :

"Le Gouvernement israélien ayant demandé que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient reprenne ses activités, je me suis rendu à Jérusalem le 12 juin après avoir informé de mes intentions les Etats hôtes arabes. Le 13 juin, j'ai visité certaines parties de la Cisjordanie et les 14 et 15 juin Gaza. Pendant ce temps, l'Office et le Gouvernement israélien sont convenus de dispositions fondamentales propres à permettre à l'Office de poursuivre sa tâche humanitaire dont l'importance est vitale. Ces dispositions n'impliquent aucun engagement ou prise de position de la part de l'Office quant au statut des régions en question ou quant à tout instrument les concernant et ne modifient en rien le fait que l'Office est assujetti aux résolutions ou instructions émanant de l'Organisation des Nations Unies. En décrivant ci-dessous les répercussions de la situation actuelle sur la tâche de l'Office et les problèmes auxquels celui-ci semble devoir se heurter, je tiens à souligner que ma connaissance personnelle de cette situation est nécessairement limitée étant donné que ma visite a été brève et d'une portée restreinte. Sans doute ai-je reçu de mes collaborateurs en poste dans les diverses régions des rapports fort utiles sur la situation locale mais étant donné les restrictions imposées à leurs déplacements dans ces régions, il est encore trop tôt pour attendre d'eux des rapports complets et exacts.

---

* Egalement distribué sous la cote A/6723.

A. ZONES QUI ONT ETE DES THEATRES D'OPERATIONS IMPORTANTES

a) Gaza

2. J'ai l'impression que c'est là que les victimes ont été les plus nombreuses parmi la population civile et les dommages aux biens et aux habitations les plus importants. Mais les camps et les installations de l'Office étaient plus ou moins intacts et apparemment tous ceux qui avaient besoin de soins médicaux étaient soignés et le matériel sanitaire était suffisant pour les besoins immédiats. Les services publics d'alimentation en eau et en électricité étaient gravement perturbés et les moyens de transports publics inexistants. Les déplacements étaient sérieusement limités par le couvre-feu et par les coups de feu tirés de loin en loin par des tireurs isolés et l'explosion sporadique de mines sur les routes. Presque toute la population civile était restée à Gaza.

b) Cisjordanie

3. Dans le vieille ville de Jérusalem, la situation se rapprochait beaucoup de celle de Gaza. Les dégâts étaient très étendus mais dans aucune des régions que mes collaborateurs ou moi avons inspectées ils n'avaient pris l'ampleur d'une véritable dévastation. Ailleurs en Cisjordanie, la situation variait considérablement mais dans l'ensemble les victimes civiles, les dégâts matériels et la désorganisation semblaient moindres, abstraction faite de l'exode des habitants de la vallée du Jourdain mentionné ci-après.

c) Syrie méridionale

4. Aucun fonctionnaire de l'Office n'a été en mesure de pénétrer dans cette région et les seuls renseignements que j'ai sont ceux qui ont été donnés par les journaux et la radio.

d) Déplacements de populations civiles

5. Ils ont été négligeables à Gaza. Dans la Syrie méridionale, d'après les premiers rapports qui nous sont parvenus, quelque 50 000 personnes se seraient rendues dans la région de Damas et de Deraa, dont 8 000 seulement seraient des réfugiés enregistrés comme tels par l'Office. Sur ces 8 000 réfugiés, 6 000 environ se trouvent dans la région de Damas et 2 000 dans les environs de Deraa. En attendant les résultats d'une enquête actuellement en cours, on peut à titre de point de départ chiffrer tout à fait provisoirement à 100 000 le nombre des personnes qui ont quitté la rive occidentale du Jourdain pour s'en aller vers l'est. Il est possible que 80 000 de ces personnes soient des réfugiés déjà enregistrés par l'Office. L'évacuation n'est en aucune façon uniforme. A Jericho, les camps de l'Office sont presque vides et 45 000 personnes peut-être se sont enfuies. La ville de Jericho elle-même m'a paru elle aussi pratiquement vide. Mais dans les régions de Nablus et de Hebron, la population n'a guère bougé et presque tout était normal. On signale d'Amman que quelques milliers de personnes sont arrivées dans cette ville en provenance de Hebron et de la région de Tulkarm et de Qualquilya. Dans la

région de Nablus, les habitants de Tulkarm et de Qualquilya ont également afflué, mais l'on m'a dit qu'ils commençaient à retourner chez eux. Au 13 juin, on estimait que 10 000 personnes de ces régions se trouvaient encore à Nablus ou dans les environs. Nombreux ont été ceux qui ont quitté Jérusalem, mais j'ai pu constater que certains y retournaient et il ne fait pas de doute que de nombreux habitants de Jérusalem et de régions comme celle de Jéricho se trouvent dans la campagne avoisinante et n'ont pas quitté la Cisjordanie. D'après ce qui m'a été rapporté, les mouvements en direction de la rive orientale ont pratiquement cessé au milieu de la semaine dernière et j'ai reçu de l'Ambassadeur Comay l'assurance que la politique de son gouvernement n'était pas d'expulser les habitants arabes des zones occupées.

e) Problèmes de l'Office dans ces régions

6. Je trouve encourageante la rapidité avec laquelle l'Office s'est réorganisé et s'est de nouveau montré apte à fournir des services dans ces régions, exception faite de la Syrie méridionale dans laquelle notre personnel n'a pu encore pénétrer. Nos problèmes immédiats sont les suivants : dispersion du personnel recruté sur place, restriction de notre liberté de mouvement, lourdes pertes en véhicules dues aux hostilités, pillage et réquisitions, pertes - étonnamment légères au total - d'une partie de nos stocks et de nos approvisionnements, difficultés de communication tant entre les différents services extérieurs qu'entre ces services et le siège à Beyrouth. J'ai eu l'impression que les restrictions apportées à notre liberté de mouvement et aux communications d'une manière générale étaient imputables à de réels problèmes de sécurité ou aux dommages causés aux installations et n'étaient pas artificiellement imposées à l'Office. Les autorités ont promis leur pleine coopération pour résoudre ces difficultés, et de fait, en Cisjordanie, elles nous ont prêté des véhicules et du carburant. Grâce aux véhicules, dont il est fait don à l'Office ou qui lui viennent de la FUNU, les problèmes qui s'étaient trouvés posés devraient être réglés sous peu. On dispose en général de fournitures et de ravitaillement pour un mois pour les réfugiés inscrits sur les listes de l'Office. J'ai autorisé la distribution de certains produits à d'autres civils arabes à titre de secours d'urgence et sous réserve de leur remplacement ultérieur. Tout accroissement indéfini du nombre des bénéficiaires de l'assistance de l'Office nécessiterait un soutien financier supplémentaire et une modification du mandat de l'Office. Je ne doute pas, pour l'instant, que nos services de santé soient en état de soigner les blessés et les autres personnes qui ont besoin de soins, étant donné la coopération que nous prêtent les autorités. Mon principal problème est de faire en sorte que l'Office puisse continuer à amener le ravitaillement nécessaire dans ces régions et je ne vois d'autre possibilité que celle d'utiliser le port d'Ashdod (au nord de Gaza) à partir duquel l'Office pourrait ravitailler Gaza et la Cisjordanie. J'espère obtenir la coopération de tous les gouvernements afin de pouvoir utiliser cette voie qui me paraît la plus propre à cette fin. Il faudrait pouvoir l'utiliser immédiatement, si l'on envisage de continuer les distributions de vivres au-delà de la mi-juillet.

7. Une autre question ne laisse pas de me préoccuper, encore qu'elle ne relève pas directement de l'Office : comment donner aux réfugiés la possibilité de communiquer avec leurs familles. Je crois comprendre que la Croix-Rouge internationale s'occupe de la question.

B. REGIONS QUI N'ONT PAS ETE UN THEATRE PRINCIPAL D'OPERATIONS

a) Jordanie

8. Le problème principal est celui que posent les 100 000 nouvelles personnes déplacées au moins, dont 80 000 peut-être sont inscrites sur les listes de l'Office. Certaines ont fui le camp de Karamen, situé sur la rive est du Jourdain, pour se rendre à Amman; on s'efforce de les persuader de retourner vers la rive ouest. J'ai précisé la position de l'Office, à savoir que nous serons mieux à même de satisfaire les besoins des réfugiés si ceux-ci retournent dans les camps et les installations qu'ils occupaient précédemment. La coopération avec le Gouvernement jordanien est bonne; l'Office a prêté au gouvernement 1 000 tonnes de farine ainsi que des véhicules et lui prête son concours pour installer des camps d'urgence et faire des enquêtes pour dénombrer les personnes déplacées et déterminer le lieu où elles se trouvent. Les résultats de ces enquêtes devraient être connus d'ici 2 à 3 jours. On a grand besoin d'installations de premier accueil, de couvertures, d'ustensiles de cuisine et d'abris. Les médicaments ne manquent pas, les services médicaux semblent adéquats et les stocks d'aliments de l'Office doivent suffire pour nourrir pendant trois mois les réfugiés inscrits sur ses listes. Etant donné que les rations contiennent peu de protéines, il faudrait distribuer des aliments d'appoint riches en protéines, tels que du lait et de la viande de conserve, aux réfugiés déplacés qui n'ont plus la possibilité de suppléer leurs rations en achetant des aliments avec leurs gains. Cette déficience doit aussi probablement se faire sentir chez beaucoup de personnes déplacées à l'est du Jourdain et en Syrie qui ne sont pas des réfugiés ainsi que parmi la population de Gaza, qu'il s'agisse des réfugiés ou des résidents habituels.

b) Syrie

9. Sauf dans le Sud-Ouest, les services normaux de l'Office fonctionnent de manière efficace. En outre, l'Office a procédé à une distribution générale et a mis en place des services médicaux supplémentaires.

c) Liban

10. Les services normaux de l'Office fonctionnent de manière efficace.

d) Problèmes qui se posent à l'Office dans ces différentes régions

11. L'Office dispose du personnel nécessaire. Les communications sont bonnes d'une manière générale, encore qu'en Syrie la circulation des personnes et des véhicules soit soumise à des restrictions. Les distributions

peuvent être maintenues à leur niveau actuel, mais nous risquons de nous heurter à des difficultés pour ravitailler les populations à l'est du Jourdain. Si le canal de Suez est fermé, la plupart des fournitures nécessaires risquent de ne pas parvenir à Akaba. L'Office serait alors obligé de les faire passer par la Syrie. La difficulté principale de l'Office sera le manque d'argent. Il aura à faire face à des dépenses supplémentaires qui, bien qu'encore impossibles à évaluer, seront considérables. Il se voit forcé d'assumer de lourds fardeaux supplémentaires alors même que son budget est déjà déficitaire. L'Office travaille en liaison étroite avec les gouvernements, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Comité international de la Croix-Rouge, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et divers autres organes non gouvernementaux et organisations bénévoles.

12. Je me propose de réserver pour un rapport ultérieur l'exposé des problèmes à long terme de l'Office, mais je ne les sous-évalue certes pas.

13. En termes généraux et à plus longue échéance, la situation actuelle menace manifestement de rendre beaucoup plus pénible encore le sort de la population de Gaza et de la population qui vit à l'est du Jourdain. Dans cette dernière région, la perte du commerce touristique, des envois de fonds de l'étranger et d'une bonne partie de la production agricole et artisanale ne peut fatalement que renverser une tendance qui menait à l'indépendance économique et que provoquer le chômage et une pression accrue sur les ressources existantes."